

# La lettre Cofrac

#35

avril 2009

## À la une

# Il est essentiel de participer

**M**algré le contexte économique difficile et une prévision de chiffre d'affaires en baisse par rapport à celui réalisé en 2008, l'année 2009 s'annonce pour le Cofrac comme une année particulièrement chargée.

En effet, nous allons cette année renouveler le Conseil d'administration et le comité de la section Inspection, mais nous allons aussi créer une nouvelle section baptisée Santé Humaine, dédiée, au moins dans un premier temps, à l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

À cette occasion, il me semble nécessaire de rappeler qu'il est fondamental de maintenir une participation importante à nos travaux de toutes les parties concernées : accrédités (collège A), leurs clients (collège B) et les représentants d'intérêts publics, dont les administrations (collège C).

Cette participation qui doit rester équilibrée est indispensable pour assurer l'impartialité et l'indépendance du Cofrac. Elle est également prévue par la norme ISO/CEI 17011 aux dispositions de laquelle le Cofrac est tenu de se conformer.

Elle s'appuie très logiquement sur les membres actifs de l'Association Cofrac et reste souvent problématique dans plusieurs comités ou commissions compte tenu, soit de la difficulté à trouver des représentants (essentiellement pour les collèges B et C), soit de la disponibilité restreinte de ceux qui ont été effectivement nommés, toujours pour les mêmes collègues.

Dans ce contexte, il demeure donc fondamental d'au moins maintenir le niveau d'adhésion à l'Association, ou mieux encore de l'améliorer. Le coût de l'adhésion annuelle en tant que membre actif (670 €), inchangé

depuis de nombreuses années, ne devrait pas constituer un problème en soi.

Nous avons effectué cette année une campagne volontariste de relances téléphoniques auprès de ceux de nos adhérents historiques qui n'avaient pas répondu à l'appel de cotisation annuel. Il s'avère que, malgré cela, plusieurs d'entre eux manquent encore à l'appel et, sans réponse de leur part, ils devront être considérés comme démissionnaires par défaut.

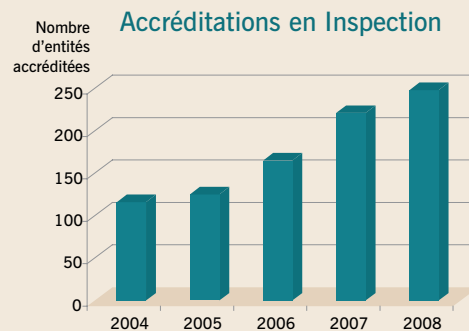
C'est donc un nouvel appel à adhésion en tant que membre actif que je lance ici en soulignant que le meilleur moyen d'avoir confiance en une organisation, quelle qu'elle soit et quelle que soit la façon dont elle est par ailleurs contrôlée, est encore d'y participer.

Pierre de Coubertin disait d'ailleurs que c'est « l'essentiel ». ■

⟨ DANIEL PIERRE ⟩ DIRECTEUR GENERAL

## Trois questions à Carole Toussaint...

Responsable de la section Inspection du Cofrac



**La Lettre Cofrac :** Il y a un an pratiquement jour pour jour, vous preniez la tête de la section Inspection après sept années passées à la tête du pôle Physique-Électricité au sein de la section Laboratoires. Si la façon de travailler reste globalement la même, y a-t-il des comportements ou des spécificités propres à l'activité Inspection ?

**Carole Toussaint** C'est assez difficile à décrire mais je dirais que la rigueur naturelle éprouvée quotidiennement en environnement Laboratoires, et qui est une culture en soi, doit parfois s'accommoder de processus empiriques dictés par l'expérience terrain en section Inspection. Dit autrement, la rigueur est bien évidemment de mise en section Inspection comme pour toute activité d'accréditation mais il faut parfois savoir composer avec un côté « terrain » plus marqué qu'en Laboratoires.

*« Beaucoup de nouveaux domaines en devenir »*

**La Lettre Cofrac** Quelles sont aujourd'hui les activités majeures gérées par la section Inspection ?

**Carole Toussaint** Si l'activité augmentait régulièrement d'année en année (de l'ordre de 10 à 15 % par an, cf. graphique ci-dessus), 2006 marque incontestablement une année charnière avec l'ouverture à l'accréditation des organismes de contrôle des véhicules lourds. Cette année 2006 a vu le nombre des accréditations passer en quelques mois de 165 à plus de 221, soit un accroissement en volume qui correspond à une croissance supérieure à 30 % sur cette seule année. Depuis, les accréditations sur ce secteur d'activité se sont stabilisées, même si nous sommes toujours surpris de voir y accéder régulièrement quelques nouveaux entrants sur un marché déjà très concurrentiel. Quant

au pendant de cette activité – l'accréditation des centres de contrôle technique des véhicules légers – plusieurs fois évoquée, cela ne sera vraisemblablement pas pour tout de suite, du moins de façon réglementaire. Nous avons été aussi loin que nous le pouvions au sein des groupes de travail auxquels nous avons participé sur le sujet, mais il est clair qu'imposer l'accréditation rendrait nécessaire une réorganisation de la profession qui ne peut pas se faire du jour au lendemain, il faut donc laisser du temps au temps...

En termes de volume d'activité tous secteurs confondus, la section gérait 248 accréditations à fin 2008. Nous avons aujourd'hui (NDLR : au 10 avril, jour de la rédaction du présent article) déjà atteint le chiffre de 270 et j'ai de bonnes raisons de penser que nous terminerons l'année 2009 à plus de 300. Malgré le relatif et normal tassement du secteur du contrôle technique des véhicules lourds, la croissance reste donc soutenue, tirée par beaucoup de nouveaux domaines en devenir, dont certains connaîtront une concrétisation très prochainement.

**La Lettre Cofrac** Justement, quels sont les développements sur lesquels vous avez travaillé ces derniers mois et qui aboutiront, ou non, aux nouveaux secteurs d'activité que vous évoquez dans les mois à venir ?

**Carole Toussaint** Ils sont nombreux et variés. De manière générale, nous voyons émerger une nette tendance au développement de secteurs d'activité tel que l'agroalimentaire ou les services. Par exemple, et pour citer l'un des domaines largement médiatisés ces derniers mois, le secteur hôtelier. Dans

le cadre du projet de loi de modernisation de l'offre touristique, et suite à la création en toute fin d'année 2008 d'une cinquième étoile dans leur classement, il est prévu de faire inspecter les hôtels par des organismes qui devront être accrédités par le Cofrac. Les évaluations de ces organismes pourraient débiter d'ici l'automne. Sur la soixantaine de structures qui se déclare prête à effectuer ces contrôles, nous estimons qu'environ une trentaine ira jusqu'au bout du processus d'accréditation.

Nous sommes également sollicités pour démarrer prochainement, à la demande de la FCD (Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution), l'accréditation d'organismes d'inspection en GSA (Grande Surface Alimentaire) notamment pour tout ce qui touche à la sécurité alimentaire et au respect des obligations qui en découlent (chaîne du froid, hygiène et propreté...) dans ce secteur déjà très réglementé. Toujours dans le domaine agroalimentaire, un programme d'accréditation a vu le jour l'année dernière concernant les activités réalisées par les Directions Départementales des Services Vétérinaires de la Direction Générale de l'Alimentation.

Je citerai également la demande du Ministère de la Santé concernant les logements insalubres. Une expérience pilote sera menée prochainement sur deux ou trois organismes d'inspection chargés de l'évaluation de l'état d'insalubrité d'immeubles d'habitation. Si cela s'avère concluant, il est ensuite prévu de légiférer pour faire en sorte que ces évaluations soient à l'avenir effectuées par des organismes accrédités Cofrac.

Même si la liste n'est pas exhaustive, voilà, vous en conviendrez, de quoi nous occuper largement ces prochains mois ! ■

## International

# Audit EA : le Cofrac maintenu dans le MLA pour une nouvelle période de quatre ans

Nous vous avons informé dans ces mêmes colonnes ainsi que dans celles de « Compétences » l'an dernier de l'évolution de l'audit du Cofrac par EA dans le cadre de l'évaluation par les pairs ayant lieu au maximum tous les quatre ans pour l'ensemble des signataires du MLA (Multilateral Agreement).

Karine Vincent, Responsable Qualité et Évaluateurs en charge de la coordination, rappelle que « l'objectif premier pour le Cofrac était bien évidemment d'être reconduit au sein de l'accord du MLA et de fait maintenu pour une nouvelle durée de quatre ans, qui est la durée maximale possible entre deux audits ». À l'issue du vote du MAC (Multilateral Agreement Committee) en février dernier, c'est aujourd'hui chose faite, la prochaine évaluation du Cofrac par ses pairs étant d'ores et déjà planifiée en 2012. Il a notamment été souligné à l'occasion de cette « peer evaluation » la compétence du Cofrac et de ses évaluateurs ainsi que la qualité des prestations délivrées.

Cela étant, des marges de progrès existent et ont pu être mises en lumière, même si Karine Vincent estime qu'« à ce jour, nous avons soldé 80 % des écarts, bon nombre d'entre eux constituant d'ailleurs non de réels écarts mais plutôt des axes

d'amélioration dont nous avons bien évidemment tenu compte ».

« Il reste, poursuit-elle, que deux sujets nécessitent un travail particulièrement important de la part des équipes du Cofrac.

Le premier concerne notre interprétation de la politique transfrontalière (cross-frontier) d'IAF (International Forum of Accreditation) jugée trop laxiste. Ce point concernant les sections Certification, un plan d'actions correctives a donc été mis en place, comme nos accrédités certificateurs le savent puisqu'ils ont été sollicités en ce sens par le biais d'un questionnaire. Ce plan prévoit une campagne d'évaluations des sites des OC (Organismes Certificateurs) localisés à l'étranger et dans lesquels sont réalisées des activités de certification dites essentielles. Il est prévu que cette campagne s'achève à l'automne 2009.

Les incidences sont principalement, outre la hausse du nombre d'évaluations des

OC, l'application d'une nouvelle politique transfrontalière. Cette dernière fait désormais l'objet de l'annexe 4 des documents CEPE et CPS REF 05 qui ont été validés lors des Comités de Section de décembre 2008. La vérification de la mise en œuvre de ces actions fera l'objet d'une évaluation complémentaire par EA à la fin de cette année. »

Le second sujet concerne le renforcement du suivi des évaluateurs, « notamment sur site, précise Karine Vincent, ce qui se traduit, depuis janvier 2009, par la mise en place d'une supervision des évaluateurs techniques tous les trois ans par un évaluateur qualitatif responsable d'évaluation ».

« Cela induit bien évidemment une organisation d'envergure à mettre sur pied avec l'exploitation des résultats de ces supervisions, 900 experts techniques étant aujourd'hui régulièrement missionnés par le Cofrac », conclut-elle. ■

## Comités Exécutifs d'ILAC et d'IAF

Le Comité Exécutif d'ILAC s'est tenu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars à Paris dans les locaux du Cofrac.

La journée du dimanche 1<sup>er</sup> mars a été consacrée à l'examen des programmes d'actions des différents comités en application du plan de développement stratégique adopté en 2008.

Les deux journées suivantes ont permis de traiter les points désormais habituels de l'ordre du jour de ces réunions, notamment, la coopération avec les organismes internationaux avec lesquels ILAC entretient un lien.

Le Directeur Général du Cofrac, Président d'ILAC, a ensuite participé au Comité Exécutif d'IAF qui s'est déroulé à Bombay les 5 et 6 mars.

À noter également que cette première semaine de mars, a vu le Cofrac recevoir deux autres comités d'ILAC : l'Arrangement Committee (ARC) et le Laboratory Committee. Une semaine bien chargée ! ■

## 14<sup>e</sup> congrès international de métrologie



### Mesurer pour agir, agir pour progresser

Dans le contexte de crise que traverse l'économie mondiale, la priorité des entreprises est plus que jamais de rester compétitives. Il est grand temps pour elles de considérer la métrologie comme un atout stratégique et non plus comme une contrainte onéreuse. Quel que soit leur domaine d'activité, la mise en place de quelques dispositions simples mais décisives, les aidera à limiter les rebuts et à améliorer la productivité en réduisant les coûts de gestion, contribuant ainsi sensiblement à leur performance.

Lors de sa 14<sup>e</sup> édition, le Congrès international de métrologie, seule manifestation d'envergure du secteur en Europe, présentera divers moyens à disposition de l'industrie et des laboratoires pour améliorer les processus de mesure garantissant la qualité des produits et process.

Du 22 au 25 juin 2009, 180 conférences, 6 tables rondes, 90 stands d'exposition et 3 visites techniques illustreront cette problématique auprès de 1 000 participants venus d'une cinquantaine de pays.

### Rendez-vous

**Le 24 juin 2009 à 15 h 30** pour la table ronde

#### Accréditation, enjeux économiques et stratégiques

Dans un contexte où les entreprises subissent de fortes pressions, à l'heure où les questions d'environnement, de santé et de sécurité sont au cœur des préoccupations de tous les acteurs économiques, l'accréditation des prestations de mesure, d'essai ou de certification devient un véritable enjeu stratégique.

**Animation :** M. THIONE, European co-operation for Accreditation/Italie.

**Participants :** M. DAUBENFELD, Automobiles Peugeot-Citroën – M. VAN DEN BERGHE, Institut de Recherche Criminalistique de la Gendarmerie Nationale – M. Quiles, Schneider Electric – M. Vinson, Cofrac (France) – M<sup>me</sup> Zangar, Tunac (Tunisie). ■

## Ressources

### Profil

Après une formation universitaire en microbiologie et un Master en qualité et sécurité alimentaire, **Safaa Kobbi Abil** a exercé pendant plusieurs années des responsabilités techniques et qualité dans un laboratoire accrédité par le Cofrac. Elle a rejoint depuis peu le pôle Biologie-Biochimie de la section Laboratoires du Cofrac en tant que responsable d'accréditation. Elle y a en charge la gestion des accréditations des secteurs microbiologie agroalimentaire et analyse sensorielle. ■

## Communication

### Nouvelle fonctionnalité sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Vous êtes nombreux à venir consulter notre site Internet dans le cadre d'une veille documentaire. À l'occasion de l'enquête « on line » sur notre site Internet qui s'est déroulée fin 2008, plusieurs d'entre vous ont également souligné l'importance qu'ils accordent à ce type de recherche. Une fonctionnalité de recherche avancée existe pour répondre à ce besoin depuis plus de deux ans maintenant (« Recherche avancée » à côté de « Recherche » accessible en haut de la page d'accueil et sur n'importe quelle page de notre site) et permet d'effectuer une recherche par tri chronologique sur différents documents (en cochant au choix « la documentation », « les pages du site » ou « les annexes techniques » ou encore une combinaison de plusieurs de ces rubriques).

Toutefois, afin de rendre plus visible et accessible encore cette fonctionnalité, un lien direct figurant dans le bandeau vertical des informations situé à droite de la page d'accueil renvoie désormais sur tous nos documents (uniquement les documents Cofrac de type GEN REF, LAB REF, INS PROC, CEPE INF, etc., issus de la rubrique « Doc en ligne ») nouvellement parus (révision 00) ou récemment révisés durant les 30 jours précédents.

Si votre recherche chronologique concerne d'autres documents ou une périodicité autre que mensuelle, il reste bien entendu la possibilité de le faire comme auparavant *via* la « Recherche avancée » en cochant ou décochant les rubriques en fonction du choix retenu. ■

## Calendrier

### Réunions Cofrac

#### Juin

- 5 Comité de section Laboratoires
- 11 Comité de section Certification de Produits et Services
- 12 Comité de section Certification d'Entreprises et Personnels, et Environnement
- 12 Comité de section Inspection
- 30 Conseil d'administration et Assemblée Générale

### Réunions internationales

#### Mai

- 26 EA Executive Committee, Luxembourg
- 27-28 EA General Assembly, Luxembourg

#### Juin

- 22 EA/OIML/BIPM 14 Congrès international Métrologie, Paris
- 22 ILAC IAF Executive, Londres
- 24 EA Certification Committee Working Group on food, Lisbonne
- 24 ILAC IAF/ILAC/ISO JWG & ILAC AMC & IAF MLA MC & JMC, Londres
- 25 ILAC JCCC, Londres
- 26-27 ILAC Executive, Londres